



FICHE DE SÉCURITÉ

Année scolaire 2020/2021

Garderie du matin

Cantine

Garderie du soir



Nom et prénom de l'enfant : Classe à venir : PS MS GS CP
CE1 CE2 CM1 CM2

Date de naissance : Lieu de naissance (Commune + n° Dpt) :

■ Nom, prénom et adresse du représentant légal (ou tuteur) : Père Mère Tuteur(trice)

M. :

Mme :

Adresse :

Profession et lieu de travail parent 1 :

Profession et lieu de travail parent 2 :

■ Beau-Père (Si nécessaire) :

Nom et prénom :

Adresse :

Profession et lieu de travail :

■ Belle mère (Si nécessaire) :

Nom et prénom :

Adresse :

Profession et lieu de travail :

■ En cas d'accident, nous nous efforçons de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° domicile : Courriel : 

N° portable du père : N° portable de la mère :

N° travail du père : (poste :)

N° travail de la mère : (poste :)

Nom, prénom, lien avec l'enfant et n° de téléphone d'une personne susceptible de pouvoir vous prévenir rapidement :

Si vous souhaitez mentionner d'autres personnes, vous pouvez les indiquer dans la zone « Observations particulières... ».

- Afin de pallier toute situation imprévue, vous pouvez désigner ci-dessous des personnes majeures (ou mineures s'il s'agit d'un frère ou d'une sœur aîné(e)) que vous autorisez à venir chercher votre enfant :

Tous les champs sont à remplir au risque que la personne mentionnée ne soit pas autorisée.

Nom et prénom	 N° de la pièce d'identité « CNI n° ... » / « PP n° ... »	Date de validité (même si dépassée)
.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame agissant en qualité de Père Mère Tuteur(trice) de l'enfant déclarons autoriser les enseignants(tes) de l'école « Les 3 Tilleuls » et les agents communaux des services périscolaires, en cas d'accident ou de maladie aiguë à évolution rapide et lorsque l'on ne peut nous joindre, à faire appel aux pompiers et/ou au SAMU qui prendront toutes les mesures d'urgence qui s'imposent, y compris l'anesthésie de notre enfant au cas où il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

À : Le :

Signature des parents

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

L'original est conservé en mairie, une copie est transmise à l'école et aux services périscolaires municipaux pour :

- *la bonne information des services d'urgence (Pompiers ou SAMU) appelés en cas de besoin,*
- *la gestion des sorties des enfants par les personnes mandatées par vos soins et qui devront systématiquement présenter la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) mentionnée dans le tableau ci-dessus.*

Merci d'avance

MAIRIE DE LA FALAISE



Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Département des Yvelines
Canton de Limay

Ecole Élémentaire et Maternelle



1 place de la libération
01 30 95 86 88

NOTICE – 1^{ère} INSCRIPTION

Afin de simplifier les démarches administratives de la rentrée scolaire, la mairie et l'école ont décidé de fusionner leur questionnaire afin de vous permettre de remplir un dossier unique et qui sera à **fournir seulement en mairie** accompagné des pièces complémentaires listées ci-dessous.

En effet, nous nous engageons à fournir ces informations à la directrice de l'école ainsi qu'aux services périscolaires.

Période d'inscription : 22 juin au 4 août 2021

La réservation du repas de la 1^{ère} semaine de rentrée n'est pas garantie pour les inscriptions à la cantine passée cette date.

La cantine et la garderie sont ouvertes, en priorité, aux enfants dont les deux parents (ou le seul parent d'une famille monoparentale) travaillent. Dans les autres cas, les enfants peuvent avoir accès à la cantine et/ou à la garderie une journée par semaine. Cette journée sera déterminée dans la quinzaine qui suivra la rentrée, en fonction des effectifs. Il est fortement recommandé de faire leur dossier d'inscription dès maintenant.

Les horaires et tarifs des services périscolaires sont déterminés par le conseil municipal chaque année. Vu le bouleversement du calendrier des séances du conseil suite à la pandémie Covid-19, vous pourrez les retrouver sur un prochain flash début juillet et sur notre site internet www.la-falaise.fr.

Quels sont les documents à fournir ?

- « Fiche de sécurité » à vérifier, compléter et signer recto-verso (valable pour les 3 services périscolaires : merci d'y cocher la case du ou des service(s) demandé(s) même pour une fréquentation occasionnelle). *Nous attirons votre attention sur l'importance de renseigner votre courriel car il nous permettra de vous confirmer la bonne réception de votre dossier ou au contraire de vous prévenir s'il est incomplet. Merci d'écrire le plus lisiblement possible.*
- « Cantine : Fiche de fréquentation et Récépissé de réception du règlement intérieur »
- « Garderie : Fiche de fréquentation et Récépissé de réception du règlement intérieur »
- Une attestation assurance responsabilité civile extrascolaire couvrant l'enfant (dans la grande majorité des cas, l'assurance habitation couvre les activités extrascolaires des enfants du foyer, une attestation peut vous être délivrée gratuitement et rapidement sur simple demande)
- Copies du livret de famille (pages parents et enfant concerné - copies possibles en mairie)
- Pour une inscription à la garderie : attestation de l'employeur (sur laquelle devra figurer le n° de SIRET de l'entreprise) pour chacun des parents ou photocopies des 3 derniers bulletins de salaire (les montants des salaires peuvent être effacés).

Comment déposer le dossier d'inscription ?

- ▶ A l'accueil en mairie aux horaires d'ouverture suivants : Lundi, mardi et vendredi : de 16h00 à 18h45
sauf entre le 6 et 14 juillet 2020 (fermeture estivale)
- ▶ Dans une enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie (située à gauche du portail du parc Aigue Flore). La bonne réception de votre dossier vous sera confirmée par courriel.
- ▶ Par courrier : 6 rue des Grands Prés 78410 LA FALAISE.